

#152
décembre 2021

Liffréen

magazine

Le journal d'information de la ville de Liffré



Samedi 18 décembre

18h : accueil musical

18h30 : distribution des lampions

19h : défilé aux lampions

20h : feu d'artifice d'hiver

Au parc Léo Lagrange



PAGE 6 ON EN PARLE
À l'ALSH, on forme de futurs artistes !



PAGE 14 ÉCO'LOGIQUE
Pensons ensemble l'éclairage public



PAGE 17 CULTURE
La 2^{ème} partie de saison arrive



PAGE 18 CULTURE
Le feu d'artifice d'hiver

P. 3 ÉDITORIAL

P. 4 RETOUR EN IMAGES

P. 6 ON EN PARLE

- Fresque murale et technique cinématographique, à l'ALSH, on forme de futurs artistes !
- 3^{ème} dose, quand, comment et où ?
- Garantie jeunes
- L'Espace France Services
- Éleveurs de volailles, soyez vigilants !
- Déneigement et plan de salage
- Accès au sport et à la culture : les dispositifs de la ville

P. 13 DANS LES ÉCOLES

- Écoles publiques : Ouverture des inscriptions scolaires 2022-2023
- École maternelle Sainte-Catherine : une belle surprise !

P. 14 ÉCO'LOGIQUE

- Pensons ensemble l'éclairage public
- C'est l'hiver, ayez les bons réflexes !
- Compostage collectif : une expérimentation réussie
- Liffré relève le Grand défi ALEC pour la troisième année consécutive !

P. 17 CULTURE

- La deuxième partie de saison arrive
- Idée cadeau
- Feu d'artifice d'hiver
- Le Japon à l'honneur

P. 19 ÇA C'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE !

- Léa Mazé était à Liffré
- Les ateliers «Bidouille»
- Escape Game
- Spectacle musical pour les tout-petits «Un loup dans les choux»
- Spectacle de contes «Les herbes sauvages»

P. 19 TRIBUNE DE LA MINORITÉ

P. 20 AGENDA

éditorial



Chère Liffréenne, Cher Liffréen,

Les fêtes de fin d'année approchent ! Illuminations, décorations ont pris place dans les rues de Liffré ! Prenez le temps de flâner et de découvrir les nouveautés créées par les équipes de la ville et partagez vos plus belles photos !

À la suite des spectacles d'humour pour les plus grands et de fin d'année offerts aux plus jeunes, un feu d'artifice animera la soirée du 18 décembre à Liffré !

L'annulation du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet devient le temps d'une soirée d'hiver l'opportunité d'égayer notre ville en cette fin d'année 2021 ! Dès 18h au parc Léo Lagrange, une ambiance musicale accompagnera le défilé des lampions pour le plus grand plaisir des enfants et se conclura à 20h avec le feu d'artifice !

Le 18 décembre sera aussi l'occasion d'accueillir, comme nous avons à cœur de le faire depuis de nombreuses années, les nouveaux habitants qui ont aménagé depuis 2019 à Liffré. Découvrir les associations, les services, les commerces, l'environnement et échanger avec les élus, sont les objectifs de ce temps de convivialité familial de proximité. Bien entendu, nous sommes attentifs à l'évolution des protocoles sanitaires et ajusterons les événements au regard de la situation sanitaire.

Le dynamisme des nombreux citoyens engagés de notre ville n'est plus à démontrer mais à partager, valoriser et entretenir. Les pages du liffréen magazine ne suffiront pas à elles seules pour tout vous raconter mais nous l'espérons vous donneront envie de participer à cette belle dynamique collective et solidaire !

La solidarité avec le CCAS de Liffré, c'est entre autre de favoriser l'accès pour tous aux sports, à la culture et aux loisirs à travers la mise en place de différents dispositifs d'accompagnement.

La solidarité collective des citoyens, c'est de participer à des actions simples chacun selon ses moyens comme par exemple la collecte de denrées alimentaires au profit de la banque alimentaire et de l'épicerie Ti An Heol du CCAS de la ville de Liffré.

La solidarité avec la garantie jeunes de l'association We Ker, c'est de proposer un accompagnement personnalisé aux jeunes de moins de 26 ans du territoire de Liffré-Cormier Communauté qui ont décroché.

La solidarité tout au long de la vie avec l'Espace France Services, c'est maintenir l'accès en proximité pour tous aux organismes publics et associatifs tels que les finances publiques, le CAD, la CPAM, le CLIC ... Ce dispositif, co-financé par l'État et coordonné en partenariat avec Liffré-Cormier Communauté, a nécessité le recrutement d'un nouvel agent et le réaménagement des locaux de la mairie. Ce nouvel espace France Services vient compléter les missions des agents d'accueil de la mairie et du CCAS déjà assurées.

Découvrez ces différents services dans ce magazine.

L'équipe municipale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.
Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Votre Maire
Guillaume Bégué



7^{ÈME} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

Samedi 13 novembre, plus de 2900 supporters s'étaient donnés rendez-vous en masse au stade Nelson Paillou pour encourager les Sangliers face à l'équipe de ligue 2 En avant Guingamp.

SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE ROBERT DESNOS

Mardi 30 novembre 2021, les enfants de l'école maternelle publique ont pu assister au traditionnel spectacle de Noël offert par l'Amicale laïque de Liffré.

C'est avec plaisir qu'ils ont pu découvrir les aventures du Père Noël dans un spectacle intitulé "Le Noël des animaux", présenté par la compagnie Petit Theatrum Popularem Portable.

L'équipe pédagogique remercie sincèrement l'Amicale laïque pour le financement de ce spectacle.





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

en présence de Monsieur Guillaume Bégué, Maire de Liffré, de Monsieur Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, de Monsieur Yannick Danton, adjoint au maire, de Monsieur Francis Guillard, président de l'UNC et de Pierre Bourges, représentant de l'ANC,

EXPOSITION SUR LA SHOAH

Du 6 au 13 novembre, l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Liffré organisait l'exposition « La Shoah » réalisée par Jean-Bernard Melot.



GRANDE COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les 26 et 27 novembre, grâce à la mobilisation de 73 bénévoles qui se sont relayés pour soutenir la lutte contre la précarité alimentaire, ce sont 1,350 tonne de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien au profit de la banque alimentaire de Rennes et l'épicerie solidaire Ti an Héol du CCAS de la ville de Liffré qui ont été collectés dans les 3 supermarchés liffréens. Dans ce poids total collecté, 142kg ont été donnés grâce à la mobilisation des élèves du lycée Simone Veil.



Fresque murale et technique cinématographique, À L'ALSH, ON FORME DE FUTURS ARTISTES !

DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2020, LA GESTION DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT A ÉTÉ TRANSFÉRÉE À LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ. AINSI, POUR LES PETITES ET GRANDES VACANCES, LA GESTION DE L'ALSH EST ASSURÉE PAR LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ.



L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis de 11h30 à 19h (inscriptions sur l'espace famille de Liffré) et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h (inscriptions sur le portail famille de Liffré Cormier Communauté)

Contacts :

*Nathalie Carrons,
Félicie Danré
02 99 23 50 91
jeunesse@ville-liffre.fr
alshliffre@liffre-cormier.fr*

Ce transfert de compétences a pour objet d'écrire une politique de l'enfance partagée et structurante à l'échelle du territoire de Liffré-Cormier Communauté, mais aussi de développer un projet pédagogique commun en s'appuyant sur le projet de territoire, de favoriser les échanges de pratiques entre les différentes structures, de faire évoluer le métier d'animateur jeunesse (formations... BAFA territorialisé...).

Le service périscolaire, c'est-à-dire les accueils du matin et du soir, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), ainsi que les mercredis (hors vacances scolaires) restent sous la compétence de la ville.

L'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs a pour objectif l'épanouissement des enfants, en favorisant autant que possible leur autonomie et leur curiosité à travers des valeurs de coopération et de solidarité.

Les salles du centre de loisirs sont organisées pour permettre à chaque enfant d'agir selon ses envies et besoins, de faire des découvertes et d'expérimenter dans le partage et le respect de ceux qui l'entourent. Les animateurs proposent des activités et organisent les journées avec les enfants en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets.



Des ateliers de médiation culturelle avec Olivier Chaos (artiste peintre, illustrateur) autour d'un projet de peinture murale sont organisés tout au long l'année 2021-2022. Ce projet artistique est développé en partenariat avec le service culturel de Liffré.



Vacances d'automne 2021 : Silence ça tourne !

Des ateliers de découverte de techniques d'animation cinématographiques dans le cadre des missions de l'association « Ciné Phare » se sont déroulés pendant les vacances d'automne : animation image par image et atelier « fond vert, effets spéciaux » ... Des techniques pour créer des petites vidéos avec du matériel professionnel que les enfants ont par la suite pu récupérer et montrer fièrement à leurs familles.

Peinture murale : créer en grand !

En juillet, les enfants de 8 à 14 ans ont réalisé une fresque murale sous le préau de l'ALSH avec Gaëlle et Maxime. La jungle s'est invitée à l'ALSH.

Et aussi divers ateliers créatifs, d'expression, d'expérimentation, des jeux collectifs, des ateliers cuisine, un grand rallye photos dans la ville, un atelier clown, des ateliers d'automne, une journée Halloween, une journée « cocooning », une course d'orientation, des activités et sortie nature étaient aussi programmées...

3^{ème} dose, quand, comment et où ?



L'ORGANISATION DE L'ARS BRETAGNE SUR LA GESTION DE LA 3^{ÈME} DOSE EST DIFFÉRENTE. EN EFFET, DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE LES MEDECINS GÉNÉRALISTES, LES PHARMACIES, OU LES CABINETS D'INFIRMIERS PEUVENT PROCÉDER À LA DOSE DE RAPPEL. EN COMPLÉMENT, DES VACCINODROMES IMPORTANTS, DE L'ORDRE DE PLUSIEURS MILLIERS DE VACCINATIONS/ JOURS, ONT ÉTÉ RÉOUVERTS SUR RENNES NOTAMMENT.

QUI EST CONCERNÉ PAR LA DOSE DE RAPPEL ?

Le contexte épidémique préoccupant justifie une accélération de la campagne vaccinale en raccourcissant le délai entre primo-vaccination et dose de rappel. **Ainsi, depuis le 27 novembre 2021**, à la suite des mesures annoncées par le ministre de la Santé le 25 novembre 2021, toutes les personnes de 18 ans et plus, dès 5 mois après leur dernière injection sont concernées par cette dose de rappel.

Elle doit être administrée 5 mois après la dernière injection de vaccin (Pfizer-BioNTech, Moderna ou AstraZeneca) **et 4 semaines après l'injection unique de Janssen.**

ET LE PASSE SANITAIRE ?

À partir du 15 décembre 2021, pour les personnes de 65 ans et plus et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen, le rappel vaccinal sera obligatoire pour conserver un pass sanitaire valide. Les personnes de 65 ans et plus devront avoir reçu leur dose de rappel 7 mois maximum après leur primo-vaccination complète. Les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen devront avoir reçu leur dose de rappel deux mois maximum après l'injection de leur monodose. Au-delà de ces délais, leur QR code sera désactivé automatiquement.

À compter du 15 janvier 2022, toutes les personnes âgées de 18 ans et plus devront avoir

reçu une dose de rappel au maximum 7 mois après leur dernière injection ou infection au Covid pour bénéficier d'un passe sanitaire valide.

Les personnes qui font leur rappel disposeront d'un nouveau QR Code qui sera valide 7 jours après l'injection. Les personnes qui font leur rappel dans les délais, le QR code généré au moment de leur précédente vaccination restera actif pendant 7 jours de façon qu'elles puissent disposer d'un passe sanitaire valide.

Depuis le 29 novembre 2021, **seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures seront des preuves constitutives du « passe sanitaire ».**

QUELS SONT LES VACCINS ?

Le rappel vaccinal contre la Covid-19 doit se faire avec un vaccin à ARNm, vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna pour les personnes de 30 ans et plus.

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Le vaccin Pfizer-BioNTech peut être injecté en cabinet de ville depuis le 1^{er} octobre 2021. Les personnes concernées par la dose de rappel peuvent prendre rendez-vous :

- Chez leur médecin traitant (ou médecin de leur choix) ;
- Dans une pharmacie ;
- En cabinet infirmier ou de sage-femme, au sein des services hospitaliers où elles sont suivies ;
- Dans un centre de vaccination (possibilité de prendre rendez-vous sur www.sante.fr). Pour le bassin de Liffré, les centres de vaccination de Rennes et de Fougères proposent de nombreux rendez-vous.



<http://url.me/vlwZL>

VOUS AVEZ PLUS DE 80 ANS ?

Afin d'améliorer la vaccination des personnes de plus de 80 ans, un nouveau numéro vert a été mis en place pour faciliter la prise de rendez-vous de la vaccination à domicile ou chez un professionnel de santé.

Le numéro vert **0 800 730 957**, accessible gratuitement, tous les jours, de 6h à 22h permet aux personnes de plus de 80 ans de prendre rendez-vous (première ou deuxième injection ou dose de rappel) à domicile ou directement chez un professionnel de santé habilité à vacciner.

À noter : En plus de la vaccination contre la Covid-19, la vaccination antigrippale reste recommandée. Le vaccin contre la grippe est disponible en pharmacie depuis le 22 octobre et comme chaque année, les personnes âgées de 65 ans et plus et celles qui sont à risque de développer une forme grave de la grippe, recevront leur bon de prise en charge de la part de l'Assurance Maladie.

La Haute Autorité de Santé recommande que la troisième dose de vaccin contre la Covid-19 et le vaccin contre la grippe soient administrés le même jour.

INFORMATION AU 30 NOVEMBRE 2021

Susceptible d'évoluer, n'hésitez pas à aller sur le site de la ville et sur : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/>

Le maintien du haut niveau d'adhésion aux mesures barrières y compris chez les personnes ayant reçu un schéma de vaccination complet reste indispensable.

Le port du masque est obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public à compter du 29 novembre 2021. La préfecture d'Ille et Vilaine a étendu cette mesure (marchés de plein air, marchés de Noël, brocante, rassemblements culturels, culturels, sportifs ou festifs organisés sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, aux abords des établissements scolaires dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et sortie des élèves)

L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'**aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.**

Éducation

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif ne s'applique plus à l'école primaire depuis la semaine du 29 novembre : **les élèves présentant un test négatif dans les 24h peuvent continuer à aller en classe.** Les collégiens à partir de la 6^e qui disposent d'un schéma vaccinal complet peuvent continuer les cours en présentiel. Les élèves non-vaccinés doivent eux suivre leurs cours depuis chez eux durant la période d'isolement.



GARANTIE JEUNES

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous n'êtes ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi (ou très peu) ?



La Garantie Jeunes peut donner un coup de pouce à votre projet.

Vous bénéficierez d'une allocation mensuelle de 497,50 € et d'un accompagnement sur-mesure.

Pour plus d'informations, contactez la conseillère locale de We Ker; réseau des Missions Locales : Laurence Zinberg 06 34 49 31 27 lzinberg@we-ker.org

Le dispositif est accessible sous certaines conditions (de ressources notamment) mais il est encore mal connu des jeunes pourtant

éligibles. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec un conseiller We Ker pour étudier chaque situation.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32700>



We Ker est une association au service des jeunes (de 16 à 25 ans), des entreprises et de ses territoires (We Ker couvre le Bassin d'emploi de Rennes et est organisé par antennes de proximité).

Sur l'antenne Nord-Est, l'équipe est prête à accueillir, conseiller et accompagner les jeunes sortis du système scolaire dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle.



L'Espace France services

Démarches administratives liées à l'emploi, la santé, la retraite, les impôts, la justice... L'Espace France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics et permet l'accès à un poste informatique pour réaliser les démarches en ligne.

Dans cet Espace France Services, tous les citoyens peuvent ainsi accéder à un service public moderne, qui apporte une réponse à visage humain. Des agents sont formés pour accueillir et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien.

Espace France Services

Hôtel de Ville - LIFFRÉ

Lundi/jeudi/vendredi : 8h45 > 12h15

Mardi : 8h45 > 12h15 et 13h30 > 17h00

Mercredi : 8h45 > 12h15 et 13h30 > 16h30

Tél. 02 57 21 85 24

franceservices-liffre@liffre-cormier.fr - www.ville-liffre.fr

Éleveurs de volailles, soyez vigilants !

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE VIS-À-VIS DE L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE (IAHP) EST PRÉOCCUPANTE.



L'approche de la période migratoire et de foyers de contaminations constatés dans 3 élevages dans les départements des Ardennes et de l'Aisne, ont conduit le ministère de l'agriculture et de l'alimentation à relever le niveau de risque. Un ensemble de mesures est préconisé par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et implique un renforcement des mesures de prévention devant être appliqué par les détenteurs de volailles et autres oiseaux captifs sur l'ensemble du territoire métropolitain :

- mise à l'abri des volailles des élevages commerciaux et claustration ou mise sous filet des basses-cours ;

- interdiction de l'organisation de rassemblements d'oiseaux (sauf dérogations);

- conditions renforcées pour le transport, l'introduction dans le milieu naturel de gibiers à plumes et l'utilisation d'appelants ;

- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée de la France jusqu'au 31 mars;

- vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet ;

- surveillance clinique quotidienne dans tous les élevages.

Plus d'info ici : <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>



DÉNEIGEMENT ET plan de salage

L'HIVER EST LÀ, NOUS OFFRANT DES PAYSAGES MAGNIFIQUES... MAIS AUSSI QUELQUES DÉSAGRÈMENTS PARTICULIÈREMENT EN MATIÈRE DE CIRCULATION. LA COMMUNE DE LIFFRÉ VA COMME CHAQUE ANNÉE ACTIVER SON PLAN DE SALAGE DES VOIES COMMUNALES

Dans les faits : un agent patrouille sur la commune à 4h le matin lorsque l'analyse météo incite les services à la méfiance. En fonction de l'état de la route, il déclenche ou non le salage. Si celui-ci est déclenché, ce sont 4 agents qui salent 21,4 km de routes ainsi que les abords des équipements publics (mairie, écoles, salles de sport...). Le salage démarre à 5h le matin pour se finir à 7h en campagne et à 7h30 en ville. La ville a fait l'acquisition en 2019 d'une saleuse permettant de réagir rapidement, d'agrandir son périmètre de salage et de terminer avant les heures d'ouverture des écoles.

Cette organisation est valable la semaine mais pas les week-ends (sauf événement particulier) où seuls les abords de certains équipements pourront être salés par les agents présents (exemple de la mairie le samedi matin ou du marché le dimanche) ou par les associations (mise à disposition de sels dans des bacs à l'Espace Intergénération, Coubertin ou Ferry).

Des bacs à sel ont été mis en place sur la commune.

Le salage des accès aux bâtiments publics :

Concernant la mairie (le bac servira aussi à l'agent du marché pour saler le marché le dimanche), l'Espace Intergénération, l'espace sportif Paul Davené, la salle de sports Pierre de Coubertin, l'Aquazik (centre culturel, piscine et école de musique intercommunale), le salage sera effectué par les agents municipaux en semaine. Pour les équipements ouverts le samedi matin le salage sera effectué par des agents d'accueil ou les responsables des associations, présents sur place avant l'ouverture

Une procédure similaire sera tenue en cas de chute de neige mais sans certitude sur la durée du travail qui sera conditionnée par la quantité de neige.

Il est rappelé aux usagers que le salage n'exonère en rien la responsabilité des conducteurs qui n'adapteraient pas leur conduite à l'état de la route.

C'EST NOËL !

*A l'occasion des fêtes de fin d'année, le service espaces verts a mis en place des décors de Noël à des endroits stratégiques de la commune. Promenez-vous dans la ville pour les découvrir et envoyez-nous vos photos à : communication@ville-liffre.fr, avec l'intitulé « Déco de Noël 2021 »
Ils resteront en place du 6 décembre 2021 au 10 janvier 2022.*

Les illuminations de Noël seront installées à compter du 10 décembre avec une mise en lumière jusqu'au 10 janvier 2022.

La période d'illumination a volontairement été réduite et une réflexion est en cours en vue du renouvellement des décorations moins consommatrices en énergie, mais tout autant festives.



Accès au sport et à la culture : les dispositifs de la ville de Liffré

PARCE QUE LA VILLE DE LIFFRÉ PORTE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT POUR TOUS LES JEUNES LIFFRÉENS, PLUSIEURS DISPOSITIFS EXISTENT SUR LA COMMUNE. L'UN D'ENTRE EUX « LES TICKETS CINÉMA », VA ÉVOLUER.

Tickets-cinéma : une nouvelle formule en test !



Grâce au partenariat entre la ville et le cinéma Saint-Michel, les enfants de maternelle et d'élémentaire bénéficient de séances de cinéma à prix réduit (1,60 €) pour chaque période de petites vacances. Une invitation est distribuée dans les cartables à chaque enfant liffréen.

À compter de janvier 2022, donc pour les vacances d'hiver, une nouvelle formule va être testée : la carte « séances jeune public ». En effet, afin de réduire l'impact écologique et les temps de travail administratif, le fonctionnement des tickets cinéma va être calqué sur celui de la carte loisirs.

Début 2022 une carte nominative « séances jeune public. » va être distribuée à tous les enfants liffréens et ayants-droits scolarisés dans les écoles de la commune ou à domicile. Cette carte va permettre l'achat des entrées à 1,60 € (la ville prenant en charge le complément) à la séance proposée pendant les vacances de février ainsi qu'aux deux séances des vacances de printemps par le cinéma Saint-Michel.

Comment connaître le film diffusé et les dates horaires des séances ?

Le titre du film, les dates et horaires des séances proposées seront communiqués sur les supports municipaux (liffréen magazine, réseaux sociaux, panneaux lumineux...), par le biais de l'espace famille pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques et par la direction de l'école privée, 15 jours avant la programmation. Une page spécifique va aussi être créée sur le site internet de la ville et annoncera les dates des séances et films projetés. Cette page sera accessible avec le QR code imprimé sur les cartes.

Que faire si mon enfant perd sa carte ?

La carte est nominative et ne peut être utilisée que par son propriétaire, si elle est perdue, une nouvelle carte sera donnée à l'enfant, après que les parents auront signalé sa perte à l'accueil de la mairie ou sur education@ville-liffre.fr.

Ce nouveau dispositif va être testé pour les vacances de février et de printemps 2022. Les services feront ensuite une évaluation afin de le pérenniser ou pas.

Les chèques lecture : Afin de favoriser l'accès à la lecture et aux livres, la ville de Liffré offre 2 fois par an un chèque lecture d'une valeur de 7€ aux enfants de CE1, domiciliés à Liffré.

La carte loisirs : La carte Loisirs s'adresse aux jeunes Liffréens, dès leur entrée en 6^{ème} et jusqu'à l'âge de 20 ans. Elle donne accès à des tarifs réduits pour le cinéma et pour tous les spectacles du centre culturel. Cette carte est gratuite.

📍 Renseignements et information auprès de l'accueil de la mairie (02 99 68 31 45 – contact@ville-liffre.fr), du centre culturel (02 99 68 58 58 – reservationspectacles@ville-liffre.fr) ou de l'Annexe (02 99 23 58 61 - espacejeunes@ville-liffre.fr).

N'hésitez pas à la demander !

Le ticket-sport ville de Liffré : Le ticket-sport ville de Liffré s'adresse aux enfants liffréens de moins de 10 ans. D'une valeur de 20 € à 40 €, en fonction du montant de l'inscription, il est délivré à la mairie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'un justificatif de versement de l'Allocation de Rentrée Scolaire et d'une inscription à un club sportif affilié à une fédération sportive nationale.

📍 Renseignements à la mairie :
02 99 68 31 45 - contact@ville-liffre.fr

Le dispositif «sport, loisirs, culture» mis en place et géré par le Centre Communal d'Action Sociale peut venir en complément de ces différentes actions.

📍 Renseignements auprès du C.C.A.S, Hôtel de ville
02 99 68 52 29 – ccas@ville-liffre.fr

ÉCOLES PUBLIQUES

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-2023

Où s'inscrire ?

Si vous habitez à Liffré, si votre enfant entre en maternelle ou en classe de CP, vous devez vous rendre en mairie pour procurer le dossier d'inscription scolaire 2022-2023. Vous pouvez également le télécharger sur le site de la ville (rubrique « documents associés »).

Ce dossier est à déposer en mairie accompagné des pièces justificatives.

Parallèlement à l'inscription scolaire, vous devrez remplir un dossier d'inscription aux activités périscolaires (accueil matin/soir; restauration, garderie du mercredi midi, accueil de loisirs du mercredi et des vacances, TAP). Le dossier sera également téléchargeable ou disponible en mairie à compter du printemps 2022.

Aménagement en cours d'année scolaire

Si vous emménagez à Liffré durant l'année scolaire et que vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'une des écoles publiques de la commune, vous devez vous procurer en mairie le dossier d'inscription scolaire. Vous pouvez également le télécharger sur le site de la ville. Ce dossier est à déposer en mairie accompagné des pièces justificatives.

Parallèlement à l'inscription scolaire, vous devez remplir un dossier d'inscription aux activités périscolaires (accueil matin/soir; restauration, garderie du mercredi midi, accueil de loisirs du mercredi et des vacances, TAP). Ce dossier est à déposer en mairie avant l'entrée à l'école de votre enfant. Il comprend le dossier familial, une fiche sanitaire de liaison par enfant, l'accusé de réception des règlements intérieurs et demande de prélèvement automatique.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service éducation par mail education@ville-liffre.fr ou par téléphone au 02 57 21 85 40.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant en classe bilingue français-breton.



Plus d'infos ici :

www.ville-liffre.fr/mon-quotidien/enfance-jeunesse/education/ecoles/

ÉCOLE MATERNELLE SAINT-CATHERINE

Une belle surprise !

À la maternelle Sainte-Catherine, les travaux d'embellissement se sont poursuivis pendant les vacances de la Toussaint. Une belle surprise attendait les enfants le 8 novembre 21: un parcours de motricité sur la cour. Madame Galodé Céline, présidente et Monsieur Thomas Gaylord vice-président de l'association de parents d'élèves ont suivi les travaux. Un très beau projet financé entièrement par cette association de l'école.

Inscriptions :

Si vous avez un enfant né en 2019, vous pouvez prendre contact avec Madame Le Palairé dès maintenant pour une visite et une pré-inscription.

02 99 68 32 87

ecole.st.joseph.liffre@gmail.com

<https://ecolespriveesliffre.org>



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, SÉCURITÉ... L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EST AU CŒUR DES DÉBATS. DE JUILLET À OCTOBRE 2021 LA VILLE DE LIFFRÉ A LANCÉ UNE CONCERTATION AUPRÈS DES HABITANTS DE LA COMMUNE. DÉCRYPTAGE.



PARTICIPATION

489 formulaires ont été renseignés sur le site de la ville

+ 169 idées ont été proposées

47 personnes se sont portées volontaires pour participer aux groupes de travail

Parmi les participants

51% sont actifs

39% sont parents

VOS RÉPONSES

Question : Avez-vous besoin de l'éclairage public ?

77 % **23 %**

Quelles sont les raisons pour maintenir l'éclairage public ?

C'est la notion de **sécurité** qui vient en tête, à la fois pour protéger les piétons des véhicules motorisés et les risques de chute

Pourquoi avez-vous besoin de l'éclairage public ?

Plusieurs réponses étaient possibles

Pour participer à la vie associative : 257 réponses	pour sortir le soir : 236 réponses	Pour se rendre au travail ou au lycée : 137 réponses
---	--	---

Quelles horaires ?

Les tranches horaires alignées sur les horaires de bus et des activités associatives ont été plébiscitées

Quels quartiers ?

Le centre ville arrive loin devant.

En synthèse les habitants se sont largement exprimés pour le maintien de l'éclairage public particulièrement pour les cyclistes et les piétons :

- Pour se rendre à pied ou à vélo à sa pratique associative, culturelle ou sportive ;
- Pour se promener, courir ou encore sortir son compagnon à quatre pattes, en éclairant les liaisons douces ;
- Pour se rendre à l'école ou au travail.

Autres éléments importants exprimés, l'éclairage public donne une image de la ville dynamique et participe à la vie des commerces. Les participants souhaitent aussi être informés sur la gestion du réseau d'éclairage public.

De nombreuses idées pour améliorer la gestion de l'éclairage public ont été émises et nous souhaitons ici remercier l'ensemble des citoyens qui ont participé à la concertation.

La concertation se poursuit avec l'organisation de cafés citoyen participatifs afin de définir le schéma directeur de l'éclairage pour les 10 prochaines années. Le premier s'est déroulé le 27 novembre dernier, avec une promenade urbaine et un travail en atelier sur les besoins en éclairage par type de rues et chemins empruntés. Le deuxième est prévu le **8 décembre** avec un café citoyen nocturne.

C'est l'hiver, ayez les bons réflexes !

LE POSTE « CHAUFFAGE » REPRÉSENTE 62,1% DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DES LOGEMENTS. DES GESTES QUI COMPTENT !

1

Portes et Fenêtres :

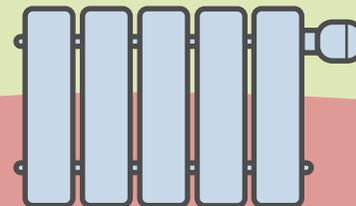
J'utilise des volets et rideaux !

Les portes et les fenêtres, même de bonne qualité, sont les points faibles de l'isolation d'un logement. Utiliser des volets et rideaux réduit la sensation de parois froides.

J'entretiens et je calfeutre mes fenêtres

Pour limiter les infiltrations d'air, je vérifie l'état des portes et fenêtres et si besoin je refais l'étanchéité (mastic, joints...).

2



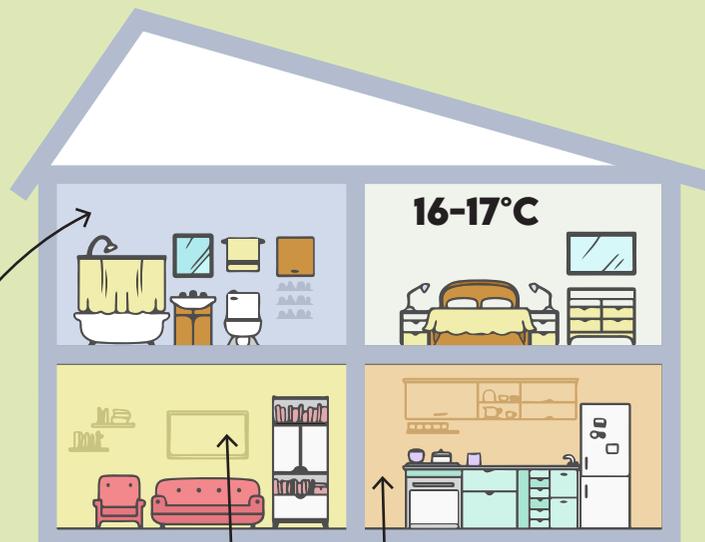
La régulation, tempérez vos besoins !

J'installe des robinets thermostatiques sur mes radiateurs

Les robinets thermostatiques tiennent compte des apports de chaleur gratuits (rayons de soleil, cuisine) et réduisent l'arrivée d'eau chaude aux radiateurs pour maintenir la température de confort choisie. L'économie peut aller de 5 à 10%.

3

J'applique les températures en fonction des usages*



22°C

quand on l'utilise

17°C

le reste du temps

16-17°C



19°C dans les pièces à vivre dans la journée



16°C la nuit ou quand on n'est pas à la maison

4



Et la chaudière !

J'entretiens régulièrement ma chaudière. Mal entretenue et mal réglée, une chaudière consomme plus d'énergie, (jusqu'à 50% en plus) pollue davantage,

tombe plus souvent en panne et sa durée de vie est réduite.

* Ces conseils d'utilisation sont faciles à suivre si votre logement est équipé d'un thermostat d'ambiance, de robinets thermostatiques et/ou d'une horloge de programmation. Attention au choix de l'emplacement de votre thermostat d'ambiance, demandez à votre conseiller info énergie.

Avec un thermostat d'ambiance, je fais 10 à 25% d'économie sur mon chauffage.

1°C en moins, c'est 7% d'économie !



Source : Alec-rennes.org –
info énergie en Bretagne
<http://urlr.me/24nMW>

COMPOSTAGE COLLECTIF

Une expérimentation réussie



La ville de Liffré en partenariat avec l'association Liffré'Echange et le Smictom Valcobreizh, a lancé une première expérimentation de compostage collectif avec la résidence des Méliades à Liffré. Objectifs : sensibiliser les habitants aux bienfaits du compostage, faire connaître ce nouveau dispositif éco-responsable et créer du lien entre les habitants.

Après plus de 6 mois de fonctionnement, la mise en place de composteurs collectifs est un succès ! 14 familles utilisent régulièrement les composteurs mis à disposition.

Ce dispositif est appelé à être déployé, toujours en partenariat avec le Smictom Valcobreizh pour la fourniture de matériel et l'association Liffré'échange pour l'accompagnement des référents. Il peut être mis en place à la demande de groupes de citoyens motivés n'ayant

pas la possibilité d'avoir de composteur individuel, sur différents secteurs de la ville. Aujourd'hui, 5 nouvelles demandes sont à l'étude, l'installation de ce dispositif et des composteurs collectifs devraient être implantés en début d'année prochaine.

Rappel du principe :

L'association Liffré'échange forme et accompagne deux citoyens référents qui à leur tour forment et accompagnent le groupe de citoyens motivés. Chacun s'engage à respecter les conditions de fonctionnement du composteur; les familles pouvant ensuite se partager le compost.

Ce geste environnemental et citoyen permet d'éviter le transport, l'incinération ou l'enfouissement de ces déchets. 4 familles qui pratiquent le compostage évitent le retraitement d'une tonne de déchets



LIFFRÉ RELÈVE LE GRAND DÉFI ALEC pour la troisième année consécutive !

L'équipe « Ce n'est pas Versailles ici » est dans les « starting blocks » : formation avec les animateurs de l'ALEC, relevage des compteurs, mise en application des conseils pour réduire la consommation d'énergie, exposition à l'école Jacques Prévert pour sensibiliser parents et enfants aux « bons gestes »...

L'équipe « Ce n'est pas Versailles ici », le commerce « Tous O' Marché », le centre technique municipal et les écoles Jacques Prévert et Jules Ferry se donnent tous les moyens pour finir sur le podium du grand défi !

LA 2^{ÈME} PARTIE DE SAISON ARRIVE...

Découvrez-la sur www.ville-liffre.fr

Cette année, la saison du centre culturel est scindée en deux volets : septembre à décembre (qui se finit bientôt), et janvier à juillet. Vous pourrez la découvrir à travers un film de présentation, tourné dans les différents lieux du centre culturel. Une manière de découvrir les arrières scènes et les nouveaux artistes.

Et pour terminer l'année

Deux fois plus d'humour avec Stéphane Guillon... Et un feu d'artifice d'hiver !

Mis à la diète pour cause de Covid 19, Stéphane Guillon n'a pas pu exprimer la moindre méchanceté pendant près de 18 mois : un sevrage dur, éprouvant, inhabituel. Que faire ?

Se reconvertir ? Changer de vie ? Réserver ses piques pour son cercle familial le plus proche ? Continuer à écrire des vacheries en espérant des jours meilleurs ?

Guillon a tout tenté, tout essayé, tout espéré, allant même jusqu'à prendre des cours de gentillesse. Enfermé chez lui, l'humoriste s'est obligé pour la première fois de sa vie à dire du bien de ses anciennes victimes.

> MERCREDI 15 DÉCEMBRE À 20H30 - CENTRE CULTUREL DE LIFFRÉ



Retrouvez la deuxième partie du programme de la saison culturelle sur <https://www.ville-liffre.fr/mes-loisirs/culture/le-centre-culturel/>

IDÉE CADEAU

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas...

En panne d'inspiration ?

Offrez une place de spectacle du centre culturel !

reservationspectacles@ville-liffre.fr



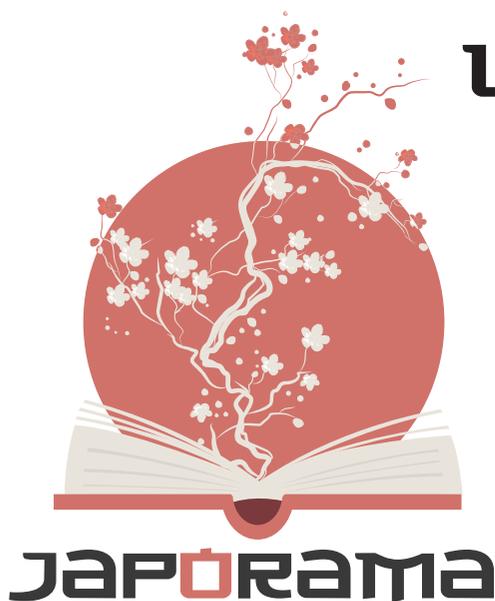
FEU D'ARTIFICE D'HIVER

Les fêtes approchent ! L'occasion de se retrouver en famille, entre amis... Et même entre voisins. C'est du moins ce que nous vous proposons, samedi 18 décembre prochain, au Parc Léo Lagrange.

Un feu d'artifice d'hiver sera donné.

Avant cela, nous vous proposerons de vous retrouver, dès 18h, pour un accueil musical. Un défilé aux lampions sera proposé dans la foulée, avant de terminer par le fameux bouquet final, vers 20h.

> FEU D'ARTIFICE D'HIVER
SAMEDI 18 DÉCEMBRE
PARC LÉO LAGRANGE - À PARTIR DE 18H
GRATUIT
(PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR LE SITE)



LE JAPON à l'honneur

La médiathèque vient de créer un nouveau rayon consacré au Japon : des mangas bien sûr, mais aussi des romans, de la poésie, des documentaires... pour enfants, adolescents et adultes.

C'est l'occasion de collaborer avec le lycée Simone Veil et le collège Martin Luther King, en lien avec l'ouverture de la section langue vivante «japonais» dans ces deux établissements. Les deux professeurs documentalistes et l'équipe de la médiathèque ont décidé

de lancer un prix des lecteurs : le prix Japorama, qui se terminera en avril 2022. Une sélection d'une trentaine de livres, choisis avec l'aide de la librairie Lectures Vagabondes, à découvrir à la médiathèque et dans les CDI du collège et du lycée. Le prix a été présenté aux lycéens le 18 novembre et aux collégiens le 2 décembre. Alexia Jacqueline, médiathécaire, proposera également une présentation de l'histoire du manga dans les deux établissements la semaine précédant les vacances de Noël.

Venons en aux fêtes

Nous constatons avec plaisir que l'équipe de la majorité a entendu les différentes voies demandant une autre alternative sur l'éclairage public et que notre ville retrouve un peu de lumière, pour une plus grande sécurité des liffréens lors de leurs déplacements en cette période hivernale. Cependant nous nous interrogeons sur l'impact économique du manque d'éclairage public dans le cœur de ville pour les commerçants qui travaillent notamment le soir : bars et restaurants. Le noir ne décourage-t-il pas les clients ? Nous souhaitons que la concertation sur ce sujet prenne en compte tous les acteurs de la vie liffréenne pour trouver la meilleure solution alliant économie, écologie et sécurité afin de garantir un cadre de vie qualitatif et dynamique. Nous resterons vigilants sur ce sujet.

Notre centre ville semble peu animé en soirée et bien sombre. Les éclairages de Noël viendront peut-être réchauffer l'atmosphère.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année dans le respect des gestes barrières. Prenez-soins de vous.

Nous restons à votre écoute et sommes disponibles pour vous rencontrer.

Vous pouvez nous contacter par mail (coordonnées sur le site internet de la ville).

L'équipe Nouvel élan pour Liffré

VENDREDI 19 NOVEMBRE : Dans le cadre des rencontres avec les auteurs et illustrateurs jeunesse organisées par le réseau des médiathèques de Liffré-Cormier Communauté, Léa Mazé était à Liffré !



// CA C'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE !

MARDI 26 OCTOBRE : LE SPECTACLE DE CONTES «LES HERBES SAUVAGES»
Capucine, venue assister au spectacle avec l'ALSH, a joué le rôle du pommier avec Doé.

MARDI 2 NOVEMBRE : LE SPECTACLE MUSICAL POUR LES TOUT-PETITS « Un loup dans les choux » par la Compagnie Blablaba et Tralala.



16 ET 23 OCTOBRE :
ESCAPE GAME
«Panique dans la bibliothèque» en partenariat avec l'Espace Jeunes.

6 OCTOBRE ET 4 NOVEMBRE
LES ATELIERS «BIDOUILLE»
animés par Alexia



LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC : Les **lundi, mardi, mercredi et vendredi** de 8h45 à 12h15 et 13h30 à 18h, le **jeudi** de 8h45 à 12h15 (fermée le jeudi après-midi) et le **samedi** de 9h30 à 12h30 - 02 99 68 31 45 - contact@ville-liffre.fr

SERVICES MUNICIPAUX : **Médiathèque** : 02 99 68 36 91 - **CCAS** : 02 99 68 52 29 - **Centre culturel** : 02 99 68 58 58 - **Espace Jeunes** : 02 99 23 58 61

Accueil de loisirs : 02 99 23 50 91 - **Gardiennage salles de sport** : 06 20 26 21 35 - **Police municipale** : 02 23 25 57 73

FRANCE SERVICES : **Lundi** : de 8h45 à 12h15 - **Mardi** : de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 - **Mercredi** : de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h30 - **Jeudi** : de 8h45 à 12h15 - **Vendredi** : de 8h45 à 12h15 - franceservices-liffre@liffre-cormier.fr

PERMANENCE DES ÉLUS : Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire et avec les élus, vous pouvez contacter Laurence Liguët au 02 99 68 31 45

Tous les samedis une permanence est tenue par un adjoint qui vous reçoit sans rendez-vous.

agenda de Liffré

Les événements et manifestations organisés sur la commune peuvent être soumis à des modifications ou report en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Jusqu'au 12 décembre

Exposition d'automne > Hôtel de ville

Samedi 11 décembre

Super Ego, en concert - spectacle de fin d'année offert par la municipalité aux enfants liffréens > Centre culturel



Dimanche 12 décembre

Championnat départemental jeunes d'échecs > Espace Intergénération - 8h > 18h

Mercredi 15 décembre

Stéphane Guillon, «Sur scène» > Centre culturel de Liffré - 20h30



Samedi 18 décembre

Accueil des nouveaux habitants > à partir de 17h30 - Espace Intergénération
Feu d'artifice d'hiver > à partir de 18h - Parc Léo Lagrange

Samedi 18 décembre

Tournoi de Noël de judo > Complexe sportif Jules Ferry - 8h > 18h

Samedi 18 et dimanche 19 décembre

Championnat de France de Tir à l'arc > Salle Paul Davené - 8h > 18h

Dimanche 19 décembre Les P'tits cinés :

«Le Noël de petit lièvre brun» - à p. de 3 ans > Cinéma St Michel - 11h

Du mardi 4 janvier au vendredi 25 mars

Exposition «Street Art» > médiathèque

Mardi 11 janvier

Présentation des vœux de la municipalité > Espace Intergénération - 19h30

Du vendredi 14 au vendredi 21 janvier

Exposition d'artistes amateurs du territoire > Salle polyvalente de l'Aquazik

Dimanche 16 janvier

Les P'tits cinés : «En attendant la neige» à partir de 4 ans > Cinéma St Michel - 11h

Dimanche 23 janvier

Le voyage musical de Charles Darwin > Centre culturel - 16h



Bonnes fêtes de fin d'année

Nedeleg laouen ha bloavezh mat (breton)

La bone Nouè e bon bout de l'an a tertout (gallo)